

A Mesdames et Messieurs les enseignants

Angers, le 7 juin 2017

Objet : École et Cinéma – Année 2017-2018
Campagne d'inscription définitive

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 30 mars dernier avec les enseignants inscrits au dispositif où nous avons fait le bilan de l'Opération École et Cinéma de l'année écoulée et la programmation des films de l'année suivante, nous souhaitons reconduire notre dispositif en Maine-et-Loire pour la vingt-quatrième année, avec votre collaboration et celle de nouveaux enseignants.

Le projet départemental et la programmation ont été validés par le Comité départemental de suivi réuni sous l'autorité de Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.
Toutes les inspections seront destinataires des programmations, bilans, dates et contenus des formations pédagogiques.

Nous vous rappelons les principes essentiels de l'opération (Cf. rubrique *Cahier des charges*) :

- Engagement de chaque enseignant à voir trois films en salle avec ses élèves.
- Engagement à visionner les trois films préalablement aux séances avec les élèves.
- Engagement à assister aux formations pédagogiques autour des films.
- Rédaction d'un projet pédagogique annuel par classe en articulation avec le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de la classe et le projet d'école.
- Les enseignants qui s'inscrivent pour la première année s'engagent à participer à un module de formation de 9h comprenant à une conférence départementale spécifique. Cette année, cette formation aura lieu le **mercredi 04 octobre de 14h30 à 17h30** à La Cité (des associations), bd du Doyenné à Angers. Ils adresseront ensuite, au coordinateur Education Nationale, le projet pédagogique de leur classe avant le 7 novembre 2017 et leur bilan au cours du mois de mai.

Le tarif est de **2,50 €** par élève à chaque séance.

De plus, prévoyez dès maintenant d'**inscrire la majeure partie des transports au budget de votre école** car nous ne pourrions les prendre en charge qu'en fonction de l'implication des collectivités locales partenaires (Cf. rubrique *Remboursement des transports*).

INSCRIPTION : formulaire en ligne : <https://goo.gl/forms/bDrc0VcL8Yv4XYnT2>

IMPORTANT :

Votre demande d'inscription au dispositif **peut se faire dès à présent**. Elle est **enregistrée** à partir du moment où **vous cliquez sur « Envoyer »** à la fin du formulaire.

Par ailleurs, il faudra aussi vous inscrire aux formations Ecole et Cinéma du PDF auprès de la DSDEN.

Pour remplir le formulaire en ligne, munissez-vous au préalable :

- des coordonnées exactes de l'école (adresse postale, mail, numéro de téléphone, nom du directeur...)
- de votre adresse mail professionnelle :@ac-nantes.fr
- de ce présent courrier pour avoir des informations sur les films

Attention : Veillez à renseigner correctement votre **adresse mail professionnelle** dans le cadre « E-mail professionnel de l'enseignant »

Vous recevrez, dans un premier temps, un mail récapitulatif de vos réponses à cette adresse dès que vous aurez cliqué sur « Envoyer », et **courant septembre, un mail de confirmation de votre inscription définitive.**

Vous devez remplir le formulaire en ligne **impérativement avant le dimanche 3 septembre 2017.**

Important : les demandes des enseignants qui ne se seront pas inscrits aux formations ne pourront être prises en compte.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez ou porterez à cette opération. Nous espérons que grâce à vous, cette année encore, de nombreux élèves découvriront le cinéma, pratique culturelle vivante aux multiples enjeux éducatifs, artistiques et civiques, et source d'apprentissages.

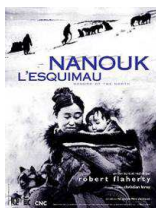
Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Les coordinateurs

Vous trouverez en annexes : Informations sur les films - Dispositif Ecole et Cinéma

INFORMATIONS SUR LES FILMS

Année 2017-2018



NANOUK L'ESQUIMAU

Documentaire de Robert Flaherty – USA – 1922 – 50' – noir et blanc, muet cartons en français séances du 8 novembre au 20 décembre 2017 de GS à CM2

Les us et coutumes des Esquimaux du grand Nord canadien.

Ce documentaire est avant tout un moyen de parcourir le globe afin de découvrir de nouveaux horizons, aller à la rencontre d'autres cultures et se rendre ainsi dans le nord du Canada, où règne un froid glacial, pour suivre la vie d'une communauté d'Inuit, dont Nanouk et sa famille font partie.



CHANTONS SOUS LA PLUIE

Comédie musicale de Gene Kelly et Stanley Donen – USA – 1951 – 1h43 – version française séances du 13 novembre au 20 décembre 2017 de CE1 à CM2

Don Lockwood et Lina Lemont forment le couple star du cinéma muet à Hollywood. Quand le premier film parlant sort, tous deux doivent s'accommoder et tournent leur premier film du genre. Si Don maîtrise l'exercice, la voix désagréable de Lina menace le duo. Kathy, une chanteuse, est engagée pour doubler la jeune femme mais celle-ci devient un obstacle entre Don et Lina ce qui n'est pas du goût de cette dernière.



SHAUN LE MOUTON

Film de Mark Burton et Richard Starzak – GB – 2015 – 1h25 - sans paroles, onomatopées séances du 10 janvier au 20 février 2018 de GS à CM2

Lorsque qu'une blague de Shaun entraîne accidentellement le fermier jusqu'à la Grande Ville, Shaun, Bitzer et le reste du troupeau se retrouvent embarqués dans une aventure complétement inattendue en plein grande ville... Shaun arrivera-t-il à retrouver le Fermier dans cette ville étrangère et inconnue avant de s'y perdre pour toujours ?



LE TABLEAU

Film de Jean-François Laguionie – France – 2011 – 1h16 séances du 5 février au 3 avril 2018 de CE2 à CM2

Un peintre a commencé un grand tableau figurant un château, des jardins et une forêt. Mais il a laissé son oeuvre inachevée, instituant une inégalité entre les personnages qu'il a représentés : certains, les Toupins, sont achevés et s'estiment supérieurs aux autres, les Pafinis et les Reufs, qui ne sont qu'esquisses ou silhouettes inachevées. Pour restaurer l'harmonie, Ramo, Lola et Plume décident de retrouver le peintre et de lui demander de terminer son tableau. C'est le début d'un étonnant voyage au cœur des toiles de leur créateur...



LE CERF-VOLANT DU BOUT DU MONDE

Film de Roger Pigaut – France – 1988 – 1h22 – version française séances du 19 mars au 18 avril 2018 de GS à CM2

Après avoir trouvé un cerf-volant appartenant à un jeune Chinois de douze ans, Pierrot et sa sœur Nicole vivent des aventures fantastiques à Pékin.



LITTLE BIRD

Film de Boudewijn Koole – Pays Bas – 2012 – 1h21 – version originale sous-titrée séances du 3 avril au 8 juin 2018 de CM1 au CM2

Jojo, dix ans, est souvent livré à lui-même. Entre une mère absente et un père qui perd pied, il trouve secrètement un peu de réconfort auprès d'un choucas tombé du nid. Ce petit oiseau, pourtant plus fragile que lui, va lui donner la force d'affronter la réalité...

Présence indispensable de tous les enseignants concernés à la formation

Parcours conseillés*

GS-CP	CE1-CE2	CE2- CM1-CM2	CM1-CM2
Nanouk Shaun le mouton Le cerf-volant du bout du monde	Nanouk Le cerf-volant du bout du monde Chantons sous la pluie	Nanouk Chantons sous la pluie Le tableau	Nanouk Le tableau Little Bird (V.O.) **

(*) En fonction du parcours antérieur de ses élèves, le professeur peut cependant faire un autre choix parmi les 6 films.

(**) *Présence indispensable de tous les enseignants concernés à la formation*

LE DISPOSITIF ÉCOLE ET CINÉMA

Présentation

École et Cinéma est un projet initié et financé par le Centre National du Cinéma et de l'Image animée (CNC) du Ministère de la Culture et de la Communication, et la Direction de l'enseignement scolaire (DGESCO) du Ministère de l'Éducation Nationale.

L'Association « Les enfants de cinéma » est missionnée pour coordonner, approfondir et développer le dispositif au niveau national.

Ce dispositif s'adresse au jeune public (5 à 12 ans), enfants de la **grande section** de l'école maternelle à la fin de l'école élémentaire, et à ses enseignants.

Objectifs

- Former l'enfant par la découverte active de l'art cinématographique en salle, à partir du visionnement d'œuvres contemporaines et du patrimoine
- Offrir des possibilités de formation aux enseignants pour que de véritables prolongements pédagogiques soient proposés aux écoles participantes
- Présenter en salle, dans des conditions optimales, aux enfants de la grande section et de l'élémentaire, un choix de films qui illustrent les différents genres, époques, sensibilités du patrimoine cinématographique et du cinéma contemporain, jalons de l'histoire du cinéma (film muet, noir et blanc, couleur, fiction, documentaire, animation, court-métrage...)
- Approfondir la découverte des films et compléter les formations à l'aide des documents d'accompagnement spécifiques et des formations pédagogiques

Articulation du dispositif avec la politique d'éducation artistique et culturelle de l'inspection académique

Projet d'éducation artistique et culturelle à dominante cinéma dans la logique du socle commun et des programmes 2015 d'enseignement de l'école maternelle et 2016 d'enseignement de l'école élémentaire, et dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (BO n°28 du 9 juillet 2015).

Mise en œuvre dans le cadre de l'enseignement de l'Histoire des Arts et du PEAC :

- approche transdisciplinaire
- situations de rencontres sensibles et réfléchies avec des œuvres cinématographiques pour contribuer au développement de la sensibilité et de l'expression culturelle de l'élève
- construction d'un parcours culturel intégrant le cinéma
- construction d'outils permettant de réunir les traces réalisées et de structurer la mémoire
- découverte du contexte historique et géographique de création permettant une meilleure compréhension de l'œuvre
- découverte des métiers du cinéma
- connaissance des grandes périodes de l'histoire du cinéma

Parcours pédagogique et artistique qui ouvre les portes du cinéma aux jeunes élèves pour :

- s'approprier le cinéma comme lieu de pratique culturelle
- initier une réelle approche du cinéma comme art

Les coordinateurs

Le conseiller pédagogique départemental Arts visuels est le coordinateur départemental Education Nationale. Il assure conjointement avec le coordinateur départemental Cinéma la mise en œuvre concrète de l'opération. Cependant, sa mission est principalement d'ordre pédagogique.

Les Cinémas les 400 Coups est le coordinateur Cinéma. Il est missionné par le CNC pour accueillir le dispositif. Sa mission est la mise en œuvre du dispositif sur le département, le travail conjoint avec les salles et les écoles concernées, la circulation des copies et des documents.

L'Association Cinéma Parlant collabore avec ces deux coordinateurs pour faciliter la mise en place de formations des enseignants, pour favoriser le développement du projet départemental en recherchant des subventions permettant de rembourser les transports des écoles...

Par ailleurs, elle gère le prêt de matériel pédagogique : documents pédagogiques, livres, affiches de cinéma, cassettes vidéo, DVD...

Cahier des charges

L'enseignant qui s'inscrit au dispositif s'engage à :

- voir 3 films du dispositif en salle au cours de l'année avec sa classe
- participer aux prévisionnements préalables des films (indispensable) et aux temps de formation qui leur sont consacrés (présence obligatoire à au moins un des mercredis après-midis de formation (voir PDF, Plan départemental de formation, dispositif intitulé « **PEAC et comités sportifs – 2 options** »)
- rédiger un projet pédagogique annuel propre à sa classe en cohérence avec le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) des élèves et en articulation avec le projet d'école

Les situations particulières (direction d'école, temps partiels...) **devront** être soumises par courriel au coordinateur départemental Education Nationale (luc.daniel@c-nantes.fr) **au moment de la demande d'inscription.**

- déposer une contribution sur l'espace collaboratif de mutualisation

Pour les professeurs qui s'inscrivent pour la première fois :

- voir 3 films du dispositif en salle au cours de l'année avec sa classe
- visionner les 3 films préalablement aux séances avec les élèves
- rédiger un projet pédagogique annuel et l'adresser au coordinateur Ecole et Cinéma avant le 4 novembre 2016 (luc.daniel@c-nantes.fr)
- s'inscrire au PDF, Plan départemental de formation, et participer au dispositif de formation de 9h intitulé « **PEAC – Nouveaux programmes 1 option** : Ecole et Cinéma – 1^{ère} année »
- déposer une contribution sur l'espace collaboratif de mutualisation

Nota : vue la charge en formation et en préparation, ce projet est difficile à mener dans de bonnes conditions pour des **enseignants PES et T1.**

Les formations pédagogiques proposées sont accessibles à tous les enseignants inscrits au dispositif. Un module de formation est proposé pour chacun des 6 films (Cf. paragraphe : L'organisation des formations).

Chacun des films est accompagné de documents pédagogiques réalisés par l'association « Les enfants de cinéma » : un Cahier de notes en ligne par film et une carte postale par élève pour chacun des trois films. Ils sont réservés à titre gratuit exclusivement aux enseignants et aux élèves inscrits au dispositif.

Désormais, l'association nationale « Les enfants de cinéma » met à disposition des classes inscrites la plateforme numérique Nanouk qui permettra de construire des apprentissages à partir des Cahiers de notes numérisés et d'extraits des films. L'accès se fera uniquement à l'aide de l'adresse mail professionnelle. Vous pourrez y accéder dès lors que vous aurez renseigné le questionnaire d'inscription en ligne.

Le prix des places est de 2,50 € par élève à chaque séance. La globalité des entrées devra être réglée à l'exploitant le jour de la séance. Les accompagnateurs sont exonérés du droit d'entrée.

Modalités

• Les inscriptions

Les écoles peuvent inscrire plusieurs classes. Cependant, chaque classe doit accepter et appliquer les directives du cahier des charges de l'opération.

Les inscriptions seront prises en compte dès à présent et jusqu'au dimanche 3 septembre 2017. Chaque inscription ne concerne qu'une seule classe. Il vous est demandé de la compléter avec précision, et en particulier les adresses électroniques, pour faciliter la mise en place de l'opération, le suivi des classes et éviter les erreurs.

• La confirmation des inscriptions

Une confirmation des inscriptions sera adressée par mail à chaque école avant la fin septembre par le coordinateur départemental Education Nationale. **Pour cela, il faudra que la rubrique concernant les formations pédagogiques ait été renseignée.**

• Les films

Les 17 enseignants et les coordinateurs présents à la réunion du 30 mars dernier ont sélectionné dans la liste nationale 6 films adaptés aux différents niveaux (Cf. Information sur les films).

• Les exploitants

Toutes les salles proposent les 6 films. Chaque classe verra les trois films retenus dans le même cinéma. Le dispositif prend une forme particulière pour les classes de la **communauté de communes de Segré**. Elles recevront un courrier spécifique.

- Les séances

Les séances sont programmées par les exploitants au cours d'une période définie par la coordination départementale. En raison de ce critère, les dates des séances que les exploitants vous communiquent sont définitives.

En cas d'empêchement majeur, vous devez vous adresser à l'exploitant qui vous accueille pour un éventuel changement de date. Un changement de date oblige la salle à faire une démarche auprès du distributeur pour obtenir la « clé » nécessaire à une nouvelle date de projection. Ceci peut nécessiter un délai.

- Les documents pédagogiques

Les Cahiers de notes sur les films seront disponibles sur la plateforme Nanouk. Une information particulière sera adressée aux inscrits pour y accéder.

Les cartes postales élèves seront à retirer auprès de la salle qui vous accueille.

- Les transports

L'organisation des transports relève des écoles.

Remboursement des transports

Une aide à la prise en charge du coût des transports de votre école ne sera possible qu'en fonction de l'implication des collectivités locales partenaires (subventions). Comme l'année précédente, nous ne pourrons certainement pas assurer le remboursement de tous les transports. **Vous devez donc prévoir l'autofinancement de la majeure partie de votre budget transport pour l'opération (au moins deux transports de l'école).**

- **Les modalités pour bénéficier du remboursement des transports**

- **Après la première séance**, faire une photocopie de la facture libellée au nom de l'école (réglée par vos soins) du transport de cette séance.

Sur cette photocopie, vous devez préciser :

- le nom de votre école,
- le nom des enseignants des classes concernées,
- le nombre d'élèves transportés,
- le titre du film projeté à cette séance,
- l'ordre auquel vous souhaitez que l'on établisse le chèque.

- Envoyer cette photocopie à l'**Association Cinéma Parlant – 49 rue Saint Nicolas – 49100 ANGERS**

Le remboursement se fera, dans la mesure du possible, fin avril, par chèque, à l'ordre que vous aurez précisé.

ATTENTION : Nous ne pourrons pas rembourser les transports dont les **factures nous parviendront après le 15 avril 2018**.

L'organisation des séances

Les séances du dispositif sont organisées dans la salle partenaire la plus proche de votre école. Nous travaillons pour cela avec 28 salles réparties sur le département.

Des séances sont programmées dans un cinéma partenaire dès lors que le nombre de classes aux alentours est suffisant. Ces classes ont parfois besoin de s'entendre sur le choix des films.

Il se peut que, dans certains secteurs ruraux où le nombre de classes inscrites est insuffisant, la salle proposée ne soit pas tout à fait la plus proche.

Des séances peuvent être organisées dans les salles suivantes :

Angers, Baugé, Beaufort-en-Vallée, Beaupréau, Bécon-les-Granits, Candé, Cholet, Chalonnes-sur-Loire, Corné, Chemillé, Doué-la-Fontaine, Ingrandes, Jarzé, La Pommeraye, La Possonnière, Le Louroux-Béconnais, Montjean-sur-Loire, Mûrs-Erigné, Pouancé, Saumur, Segré, St Clément-de-la-Place, St Florent-le-Vieil, St Georges-sur-Loire, St Macaire-en-Mauges, St Martin-du-Fouilloux, Tiercé, Thouarcé, Vihiers.

L'organisation des formations

1. Pour les enseignants participant pour la **première fois**

Module de formation de 9h « PEAC – Nouveaux programmes 1 option : Ecole et cinéma – 1^{ère} année »

- 3h00 : Formation Elaborer le projet pédagogique annuel dans le cadre partenarial : le 12 octobre après-midi
- 3h00 : Découverte de ressources, élaboration du projet et participation à l'espace « Contribution »
- 3h00 : Formation consacrée à l'un des films : un mercredi après-midi

2. Pour **chaque film** : formation partenariale de 3h un mercredi après-midi

- Intervention d'un professionnel du cinéma : critique, réalisation, professeur en école de cinéma...
- Présentation du réalisateur, du contexte de création, analyse de l'œuvre et de séquences
- Intervention de conseillers départementaux : situations pédagogiques

Pré-projection des films : Découvrir l'œuvre cinématographique

les lundis à 17h45 aux Cinémas les 400 coups pour les professeurs inscrits au dispositif

NANOUK de Robert Flaherty

Lundi 16 octobre 2017

CHANTONS SOUS LA PLUIE de Gene Kelly, Stanley Donen

Lundi 6 novembre 2017

SHAUN LE MOUTON de Mark Burton, Richard Starzak

Lundi 18 décembre 2017

LE TABLEAU de Jean-François Laguionie

Lundi 29 janvier 2018

LE CERF-VOLANT DU BOUT DU MONDE de Roger Pigaut

Lundi 12 mars 2018

LITTLE BIRD de Boudewijn Koole – V.O.S.T

Lundi 26 mars 2018

Par ailleurs, un mail informera les enseignants hors agglomération d'Angers, des autres possibilités de découverte du film en amont de la conférence avec le professionnel.

Conférence : Formations consacrées à l'analyse des films et à la présentation de modules pédagogiques

Intervenants : conférencier professionnel du cinéma puis conseillers pédagogiques

les mercredis de 14h30 à 17h30 à La Cité (des associations) bd du Doyenné à Angers :

NANOUK de Robert Flaherty

Mercredi 18 octobre 2017

CHANTONS SOUS LA PLUIE de Gene Kelly, Stanley Donen

Mercredi 8 novembre 2017

SHAUN LE MOUTON de Mark Burton, Richard Starzak

Mercredi 20 décembre 2017

LE TABLEAU de Jean-François Laguionie

Mercredi 31 janvier 2018

LE CERF-VOLANT DU BOUT DU MONDE de Roger Pigaut

Mercredi 14 mars 2018

LITTLE BIRD de Boudewijn Koole – V.O.S.T.

Mercredi 28 mars 2018

Les ressources documentaires

Quelques lectures pour vous accompagner :

Bergala Alain, *L'Hypothèse Cinéma : petit traité de transmission du cinéma à l'école et ailleurs*, Coll. Cahiers du Cinéma/Essais

Vigo Luce, et Schapira Catherine, *Allons z'enfants au cinéma : petite anthologie de films pour le jeune public*, Ed. Les enfants de Cinéma

Revue *Zéro de conduite*, Cinéma pour l'enfance et la jeunesse

Journiot M.T., *Le vocabulaire du cinéma*, Ed. Nathan Université

Collection *Les petits cahiers – Cahiers du cinéma*, CNDP : une dizaine de titres parus à ce jour

Illustration :

La collection de DVD « L'Eden Cinéma » dirigée par Alain Bergala. Empruntable à l'atelier Canopé 49

Documentation :

Prêt d'affiches et consultation de DVD et de cassettes vidéo à l'Association Cinéma Parlant – 49 rue Saint Nicolas – 49100 ANGERS

Les ressources et les formations proposées par l'atelier Canopé 49 sont consultables en ligne

Sites à consulter :

Site de l'association Cinéma Parlant : http://www.cinemaparlant.com/esp_enseignants_ec.html

Site des Enfants de cinéma : <http://www.enfants-de-cinema.com/2011/films/films.html>

Sites de Image : <http://www.transmettrelecinema.com/ecole-et-cinema/> ;

<http://www.ciclic.fr/actualites/decouvrez-upopi>

Site des Cinémas les 400 Coups : <http://www.les400coups.org/jeune-public.php>

Site de l'atelier Canopé : <http://www.crdp-nantes.fr/atelier-canope-49/>